

Communiqué de presse



19 février 2018

Où former ses techniciens à la climatisation, SNDC ECOCLIM est centre certificateur

Obtenir son certificat d'aptitude

Pour répondre à la réglementation en vigueur, les techniciens intervenant sur les circuits d'air conditionné automobile, machines agricoles, engins de travaux publics, et autres véhicules, doivent obligatoirement détenir une attestation d'aptitude.

SNDC ECOCLIM certifié organisme évaluateur propose une formation préparatoire et le passage du Test d'aptitude.

SNDC ECOCLIM propose deux formations :

Une formation préparatoire au test d'aptitude et une formation air conditionné.

Les modules de formation dispensés par SNDC ECOCLIM ont pour but d'apprendre à maîtriser les techniques permettant d'assurer les opérations de diagnostic et de réparation des systèmes d'air conditionné.

Retrouvez davantage d'informations sur le site internet :
<https://www.ecoclim.net/formation-des-techniciens.php>